



COMMUNE DE MIEGE

3972 Miège

Tél. 027 456 17 33
Fax 027 455 76 08
Mail administration@miege.ch
Site www.miege.ch
CCP 19-3608-5

Communiqué du 9.5.2020 :

CORONAVIRUS - ASSOUPPLISSEMENT PROGRESSIF DES MESURES

En date du 29 avril 2020, le Conseil fédéral a décidé d'assouplir, étape par étape, les mesures de protection contre le coronavirus. Selon l'appréciation de la situation, les communes de Miège-Venthône-Veyras ont décidé de rouvrir progressivement leurs (infra)structures communales.

Cela signifie concrètement :

- Réouverture des écoles: lundi 11.5
- Réouverture progressive des parcs/places de jeux/sport:
 - o Places de jeux des écoles: lundi 11.5
 - o Autres places de jeux communales: certainement dès lundi 8.6
 - o Courts de tennis de Veyras : lundi 11.5 (la cantine reste toutefois fermée)
- Réouverture du guichet de l'administration communale: lundi 8.6
- Les musées et lieux d'exposition peuvent finalement rouvrir dès le 11.5 (pas de possibilité d'organiser de vernissage)

Il est également important de rappeler que l'utilisation des salles/locaux communaux ainsi que tout rassemblement de plus de 5 personnes restent interdits jusqu'à nouvel avis.

Merci de votre collaboration et prenez soin de vous et des autres !

Au nom du Conseil municipal
et de l'administration communale :
Jean-Claude Vocat, Prés.

Miège, le 9 mai 2020.